

Fiche technique de l'exposition « Réfugiés érythréens capturés et torturés : quelles espérances ? »

La lutte contre la torture : une cause au cœur du mandat de l'ACAT

Le refus inconditionnel de la torture est une priorité absolue. L'ACAT, ONG de défense des droits de l'homme créée en 1974, prend la défense de toutes les victimes de tortures et de mauvais traitements, sans distinction idéologique, ethnique ou religieuse. Fondant son action sur le droit international, l'ACAT dispose d'une expertise unique sur le phénomène tortionnaire. Elle s'est donnée pour mission d'enquêter sur ce phénomène à travers le monde, dans le but de dénoncer ses applications et d'y mettre un terme.

Chaque mois, 4 000 Érythréens au bas mot prennent les routes de l'exil. Ce chiffre, établi par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, n'est qu'une approximation. Dans un pays interdit aux journalistes et aux ONG, il est impossible de savoir exactement combien de personnes tentent de partir, combien sont arrêtées en essayant de passer la frontière et combien y sont abattues. On estime malgré tout que 300 000 Érythréens ont fui leur pays depuis l'an 2000. Sur les routes de l'exil, au cœur des drames qui accompagnent leur départ, les Érythréens sont victimes de passeurs dans le Sinaï et ses pays limitrophes. Le marché sanglant de ces passeurs est celui de la « torture contre rançon ». Brûlures au plastique fondu, électrocutions, viols répétés, suspension par les mains, sévices psychologiques, passage à tabac... Hommes, femmes et enfants sont livrés à des bourreaux sans scrupules qui espèrent tirer de ces tortures des sommes faramineuses.

Face à l'urgence de ces situations, l'ACAT s'inquiète de la prolifération des camps de torture dans la région du Sinaï. En novembre 2015, la Fondation ACAT pour la dignité humaine a décerné le prix Engel-du-Tertre, qui récompense l'engagement de défenseur(e)s des droits de l'homme, à Meron Estefanos, journaliste suédo-érythréenne et militante engagée contre la torture et le kidnapping des Érythréens dans le Sinaï et le Nord de l'Afrique. Par la diffusion de l'exposition dont elle est détentrice, tirée de l'œuvre documentaire *Voyage en barbarie* de Cécile Allegra et Delphine Deloget, l'ACAT espère œuvrer à un travail de sensibilisation essentiel sur cette thématique.

Mode d'emploi

L'exposition est composée de 7 panneaux de 1,30x1,30 m en toile qui peuvent être accrochés. Ils sont livrés enroulés dans deux tubes cylindriques, et doivent être restitués de la même façon. Les panneaux s'enroulent de haut en bas et doivent être manipulés avec précaution. Ils sont livrés avec un sac en toile contenant 7 textes explicatifs plastifiés et de la documentation ACAT à disposer aux abords de l'exposition.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :

Gaétane Lefèvre, Chargée de la vie associative
gaetane.lefevre@acatfrance.fr – 01 40 40 23 01